

États financiers de

MOVEMBER CANADA

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 30 avril 2025



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Suite 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de Movember Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Movember Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 avril 2025;
 - l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
 - l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
 - l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
 - ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;
- (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 avril 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers (la « note 2 »), qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 30 avril 2024 ont été retraitées.

La note 2 explique la raison du retraitement ainsi que les ajustements effectués aux fins du retraitement des informations comparatives.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point – Informations comparatives

Dans le cadre de notre audit des états financiers pour l'exercice clos le 30 avril 2025, nous avons également audité les ajustements effectués aux fins du retraitement des informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 30 avril 2024. À notre avis, ces ajustements sont appropriés et ont été correctement effectués.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

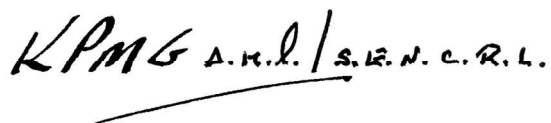
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 11 septembre 2025

MOVEMBER CANADA

État de la situation financière

30 avril 2025, avec les informations comparatives retraitées de 2024

	2025	2024
		(Montants retraités – note 2)
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	32 063 380 \$	41 787 249 \$
Placements à court terme (note 3)	24 305 200	30 539 201
Produits à recevoir	7 571	201
Débiteurs	13 868	7 519
Taxe de vente harmonisée à recouvrer	281 967	395 631
Charges payées d'avance et dépôts	28 443	68 121
Montants à recevoir d'apparentés (note 5)	35 157	262 890
	56 735 586	73 060 812
Placements à long terme (note 3)	27 797 375	8 993 686
Immobilisations (note 4)	29 900	29 207
	84 562 861 \$	82 083 705 \$

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	995 518 \$	902 664 \$
Obligations relatives aux employés	314 453	276 899
Produits reportés	224 000	125 000
Montants à verser à des apparentés (note 5)	831 843	277
Distributions à payer à la Société canadienne du cancer (note 7)	1 562 820	1 562 820
	3 928 634	2 867 660
Actif net		
Fonds destinés aux programmes liés à la santé masculine	73 036 551	71 618 369
Non affecté	7 597 676	7 597 676
	80 634 227	79 216 045
Engagements (note 9)		
Éventualités (note 11)		
Événements postérieurs à la date de clôture (note 13)		
	84 562 861 \$	82 083 705 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



, administrateur



, administrateur

MOVEMBER CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 avril 2025, avec les informations comparatives retraitées de 2024

	2025	2024
Produits		
Dons	20 205 251 \$	21 443 913 \$
Intérêt et autres produits	3 232 762	2 939 801
Partenariats	636 538	911 926
Profit de change	37 865	70 413
	24 112 416	25 366 053
Charges (note 8)		
Programmes [note 8 c)]	18 148 372	13 333 963
Collecte de fonds	3 574 682	3 740 780
Administration	971 180	1 141 505
	22 694 234	18 216 248
Excédent des produits par rapport aux charges	1 418 182 \$	7 149 805 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MOVEMBER CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 avril 2025, avec les informations comparatives retraitées de 2024

	2025		2024	
	Non affecté	Fonds destinés aux programmes liés à la santé masculine	Total	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice (montants retraités – note 2)	7 597 676 \$	71 618 369 \$	79 216 045 \$	72 066 240 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	1 418 182	–	1 418 182	7 149 805
Virement interfonds	(1 418 182)	1 418 182	–	–
Actif net à la clôture de l'exercice	7 597 676 \$	73 036 551 \$	80 634 227 \$	79 216 045 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MOVEMBER CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2025, avec les informations comparatives retraitées de 2024

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	1 418 182 \$	7 149 805 \$
Amortissement sans effet sur la trésorerie	21 374	17 234
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Produits à recevoir	(7 370)	32 518
Débiteurs	(6 349)	42 255
Taxe de vente harmonisée à recouvrer	113 664	22 314
Charges payées d'avance et dépôts	39 678	(26 966)
Montants à recevoir d'apparentés	227 733	179 114
Créditeurs et charges à payer	92 854	(16 386)
Obligations relatives aux employés	37 554	81 736
Produits reportés	99 000	50 000
Montants à verser à des apparentés	831 566	(79 107)
	2 867 886	7 452 517
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations	(22 067)	(21 788)
Variation nette des placements	(12 569 688)	(9 969 547)
	(12 591 755)	(9 991 335)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(9 723 869)	(2 538 818)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	41 787 249	44 326 067
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	32 063 380 \$	41 787 249 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 avril 2025

Movember Canada (l'« organisme ») est un organisme de bienfaisance qui vise à promouvoir la santé masculine. L'organisme a initialement été constitué le 12 novembre 2010 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* puis a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance le 25 juillet 2011 (numéro d'organisme de bienfaisance – 84821 5604 RR0001) et a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en février 2014. L'organisme est exonéré de l'impôt sur le revenu pourvu qu'il conserve son statut d'organisme de bienfaisance.

1. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « NCOSBL »), au moyen de la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports.

b) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des produits. Les apports affectés sont comptabilisés en produits dans l'exercice où sont engagées les charges connexes. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les promesses d'apport sont comptabilisées au moment de leur perception en raison de leur réception incertaine.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits tirés des partenariats sont comptabilisés lorsque les services sont rendus. La comptabilisation des montants reçus au titre de services futurs est reportée jusqu'à ce que les services aient été rendus.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'entendent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des dépôts à terme ayant une échéance de trois mois ou moins au 30 avril 2025.

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants.

Mobilier et agencements	20 %
Matériel informatique	40 %
Améliorations locatives	20 %

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est évaluée au moyen d'une comparaison de la valeur comptable de l'actif et de la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des frais de sortie et sa valeur d'utilité. Si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant égal à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable est comptabilisée.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût amorti font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la perte de valeur initiale.

f) Apports de biens et services

Un grand nombre de bénévoles consacrent beaucoup de temps chaque année afin d'assurer le bon déroulement des activités de l'organisme. De plus, des sociétés offrent des dons ou des services en nature. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports de dons et services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

g) Ventilation des charges

Certaines charges de fonctionnement sont réparties à d'autres fonctions selon que ce soient des services axés sur la tâche ou des besoins prévus comptabilisés en charges.

h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2025

1. Principales méthodes comptables (suite)

i) Change

Les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères et les éléments non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché doivent être ajustés à la date de clôture, en fonction des cours en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires sont convertis aux cours en vigueur aux dates auxquelles les actifs ont été acquis ou les obligations, prises en charge. Les produits et les charges sont convertis à la date de réalisation de la transaction. Les profits ou pertes de change doivent être pris en compte dans la détermination de l'excédent des produits sur les charges de l'exercice.

2. Retraitement

Au cours de l'exercice à l'étude, l'organisme a corrigé une anomalie relevée relativement aux distributions à payer à la Société canadienne du cancer. L'erreur a donné lieu à une surévaluation du solde à payer et à une sous-évaluation de l'actif net de 749 482 \$.

L'organisme a corrigé cette situation de façon rétrospective en réduisant le montant des distributions à payer à la Société canadienne du cancer et en augmentant l'actif net à l'ouverture. L'augmentation de l'actif net a été grevée d'une affectation au titre des dépenses futures liées aux programmes. Il y a lieu de se reporter au tableau ci-après qui présente un sommaire de l'état de la situation financière et les deux montants retraités qui ont été comptabilisés au cours de l'exercice à l'étude.

	Au 30 avril 2024, montants présentés antérieurement	Ajustement	Au 30 avril 2024, montants retraités
État de la situation financière			
Distributions à payer à la Société canadienne du cancer	2 312 302 \$	(749 482) \$	1 562 820 \$
Total du passif à court terme	3 617 142	(749 482)	2 867 660
Fonds destinés aux programmes liés à la santé masculine	70 868 887	749 482	71 618 369
Total de l'actif net	78 466 563	749 482	79 216 045

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2025

3. Trésorerie et placements

La trésorerie et les placements détenus se composent des éléments suivants.

	2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Fonds en banque et en caisse	16 206 123 \$	31 251 742 \$
Dépôts à terme dont l'échéance est d'au plus 3 mois	15 857 257	10 535 507
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32 063 380	41 787 249
Placements à court terme		
Dépôts à terme dont l'échéance est d'au plus 12 mois, mais d'au moins 3 mois	24 305 200	30 539 201
Placements à long terme		
Dépôts à terme dont l'échéance est d'au moins 12 mois	7 841 023	8 993 686
Obligations de sociétés dont l'échéance est d'au moins 12 mois	19 956 352	—
	27 797 375	8 993 686
Total de la trésorerie et des placements	84 165 955 \$	81 320 136 \$

Les dépôts à terme portent intérêt à des taux nominaux allant de 3,16 % à 6,13 % (de 4,00 % à 6,13 % en 2024) avec des dates d'échéance qui s'échelonnent sur une période allant du 13 juin 2025 au 20 novembre 2026 (du 8 juin 2024 au 22 avril 2026 en 2024).

Les obligations de sociétés portent intérêt à des taux nominaux allant de 3,50 % à 4,38 % (néant en 2024) avec des dates d'échéance qui s'échelonnent sur une période allant du 26 juillet 2027 au 8 août 2034 (néant en 2024).

4. Immobilisations

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et agencements	12 955 \$	11 841 \$	1 114 \$	1 523 \$
Matériel informatique	128 275	105 261	23 014	19 773
Améliorations locatives	10 697	4 925	5 772	7 911
	151 927 \$	122 027 \$	29 900 \$	29 207 \$

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2025

5. Montants à recevoir d'apparentés (à verser à des apparentés)

Les montants à recevoir d'apparentés (à verser à des apparentés) sont les suivants.

	2025	2024
Montant à recevoir de Movember Group Pty Limited	– \$	214 742 \$
Montant à recevoir de Movember États-Unis	–	19 052
Montant à recevoir de Movember Europe	35 061	29 000
Montant à recevoir de Movember Allemagne	96	96
Montant total à recevoir d'apparentés	35 157	262 890
Montant à verser à Movember Nouvelle-Zélande	–	(277)
Montant à verser à Movember Group Pty Limited	(512 239)	–
Montant à verser à Movember Australie	(246 509)	–
Montant à verser à Movember États-Unis	(64 815)	–
Montant à verser à Movember Europe	(8 280)	–
Montant total à verser à des apparentés	(831 843)	(277)
Montants à recevoir d'apparentés (à verser à des apparentés)	(796 686) \$	262 613 \$

Les montants à verser au Groupe Movember et à recevoir de celui-ci sont liés aux services fournis par le siège social du Groupe. Au cours de l'exercice, les services fournis à l'organisme se sont élevés à 8 894 801 \$ (5 659 146 \$ en 2024).

Les montants à verser à des apparentés et à recevoir de ceux-ci correspondent aux dépenses intersociétés allouées par l'organisme.

Les opérations sont évaluées au montant d'échange, lequel correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Les montants à verser à des apparentés et à recevoir d'apparentés sont non garantis, ne portent pas intérêt et ne comportent aucune condition précise de remboursement, mais sont habituellement acquittés dans un délai de 90 jours.

Les soldes liés aux apparentés sont généralement réglés à 90 jours. Par conséquent, en raison de la nature à court terme des soldes, la valeur comptable de ceux-ci avoisine leur juste valeur.

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2025

6. Crédoeurs et charges à payer

Les crédoeurs et charges à payer comprennent un montant de 6 822 \$ (938 \$ en 2024) au titre des sommes à remettre à l'État, englobant les montants à payer au titre des cotisations salariales.

7. Distributions à payer à la Société canadienne du cancer (la « SCC »)

Le montant à payer à la SCC ne porte pas intérêt et ne comporte aucune condition de remboursement importante ou spécifique.

8. Ventilation des charges

- a) Les charges de fonctionnement générales de 8 894 801 \$ (5 659 146 \$ en 2024) provenant du siège social ont été affectées à d'autres fonctions comme suit.

	2025	2024
Charges liées aux programmes	7 965 647 \$	3 686 392 \$
Collecte de fonds	483 832	1 020 313
Administration	445 322	952 441
	8 894 801 \$	5 659 146 \$

- b) Les charges liées aux salaires et aux prestations, d'un montant de 4 853 896 \$ (3 191 981 \$ en 2024), ont été réparties à d'autres fonctions comme suit.

	2025	2024
Charges liées aux programmes	3 389 718 \$	2 341 497 \$
Collecte de fonds	1 222 319	850 484
Administration	241 859	—
	4 853 896 \$	3 191 981 \$

- c) Le montant de 4 356 810 \$ (4 803 275 \$ en 2024) inclus dans les charges liées aux programmes correspond à des placements directs dans les programmes liés à la santé masculine.

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2025

9. Engagements

- a) L'organisme loue des locaux à Toronto en vertu d'un contrat de location-exploitation qui vient à échéance le 30 novembre 2025. La direction a conclu un nouveau contrat de location-exploitation d'une durée de 3,5 ans qui entre en vigueur le 1^{er} décembre 2025. Les engagements futurs de l'organisme au titre du contrat de location-exploitation sont les suivants :

2026	133 780 \$
2027	78 062
2028	81 975
Par la suite	93 447
	387 264 \$

- b) Engagements relatifs à des subventions

Au 30 avril 2025, l'organisme a approuvé des subventions de 3 970 926 \$, lesquelles seront payées au cours d'exercices ultérieurs lorsque les conditions des subventions auront été remplies. Les engagements futurs relatifs à des subventions sont les suivants :

2026	3 358 684 \$
2027	612 242
	3 970 926 \$

10. Instruments financiers

- a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement et prépare des prévisions budgétaires et de flux de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2025

10. Instruments financiers (suite)

a) Risque de liquidité (suite)

À la clôture de l'exercice, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont affectés aux sorties de fonds de la SCC et des programmes approuvés par le conseil d'administration de même qu'à d'autres initiatives de bienfaisance et à l'acquittement de dettes.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

b) Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt découlant de ses achats de dépôts à terme. Cependant, le risque de taux d'intérêt est réduit au minimum parce que l'organisme échelonne les dates d'échéance des placements et répartit le risque entre les multiples types d'institutions et de placements.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

c) Risque de change

L'organisme est exposé à des risques financiers découlant des fluctuations des cours de change et de la volatilité de ces cours. Pour atténuer cette exposition, l'organisme fait appel, dans la mesure du possible, à des fournisseurs locaux dont la prestation de services est effectuée en dollars canadiens. Par conséquent, la majorité des charges liées aux programmes, à la collecte de fonds et à l'administration de l'organisme ne sont pas exposées aux fluctuations des cours de change.

Toutefois, l'organisme fait occasionnellement appel à des fournisseurs de divers pays dont la prestation de services est libellée en monnaie locale. En outre, l'organisme se voit également facturer une allocation des coûts des services centraux de la société mère, qui est libellée en dollars australiens. À l'heure actuelle, l'organisme ne conclut pas de contrats à terme pour atténuer ce risque.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à l'exercice précédent.

MOVEMBER CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 avril 2025

11. Éventualités

Au cours de l'exercice à l'étude, Movember Canada a amorcé un examen interne de ses obligations fiscales. Au 30 avril 2025, il était jugé probable qu'un passif découle de cet examen. L'incidence financière potentielle, y compris les pénalités liées à l'impôt et aux intérêts ou pour production tardive, ne peut pas encore être évaluée de façon fiable, car le résultat dépend des prochaines consultations auprès de conseillers externes et des administrations fiscales pertinentes. Ces consultations devraient être achevées au cours de l'exercice 2026. À la date du rapport d'audit, le montant de tout passif éventuel demeurerait inconnu.

12. Informations comparatives

Certains chiffres des états financiers ont été reclassés, le cas échéant, pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Ces changements n'ont aucune incidence sur les résultats de l'exercice précédent.

13. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 12 août 2025, la direction a conclu un nouveau contrat de location-exploitation à Toronto, au Canada. Le contrat de location entrera en vigueur le 1^{er} décembre 2025 pour une durée de 3,5 ans. Le total des paiements futurs non actualisés en vertu du contrat de location s'élève à 285 342 \$. Il y a lieu de se reporter à la note 9 « Engagements » pour de plus amples renseignements.